



Habilitation électrique niveaux B1/B1V/B2/B2V/BR/BC - RECYCLAGE

Objectifs pédagogiques :

- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions d'entretien et de dépannage effectuées sur des installations ou équipements électriques
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : B2V, B2V Essais, B1, BC, BR et H0, H1, H2
- Accéder aux locaux HT

Personnes concernées et prérequis :

Personnel électricien ou non électromécanicien, chargé :

- D'exécuter des consignations et des interventions d'entretien et de dépannage
- D'exécuter et/ou de diriger des travaux hors tension

Prérequis :

- Posséder des connaissances élémentaires en électricité est obligatoire pour suivre cette formation.
- Maîtrise orale et écrite de la langue française.

(Les prérequis seront vérifiés à chaque début de session par le formateur. En cas de non-conformité, le formateur aura la possibilité de refuser le stagiaire).

Intervenant :

Formateur spécialisé en électricité et sécurité électrique.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 8 stagiaires maximum.
- Durée : 10.5 heures, soit 1.5 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques : Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques et mises en situations pratiques/jeux de rôles.
Matériel pédagogique : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie).

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, proposition de titre d'habilitation si réussite aux épreuves théoriques et pratiques, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires.
Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test théoriques et pratiques.*

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu sera adapté en fonction du niveau de compétences des stagiaires.

PARTIE THEORIQUE

- L'évaluation des risques
- Les dangers de l'électricité
- Les nouvelles dispositions réglementaires
- Les appareillages en Basse Tension
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Procédure et déroulement des travaux hors tension
- Procédure et déroulement des interventions
- Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais
La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Chargé de travaux, rôle et opérations
- Chargé de consignation, rôle et opérations
- Chargé d'intervention, rôle et opérations

Si recyclage la session commencera par une discussion dirigée qui permettra de mettre en avant le retour d'expérience du stagiaire.

MISE EN SITUATION PRATIQUE

- Le stagiaire doit être capable :
- D'analyser les risques électriques
 - D'évoluer dans une zone protégée
 - De rendre compte des difficultés rencontrées
 - D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie
 - De rédiger les documents applicables et transmettre les informations
 - De mettre en œuvre les procédures de consignation
 - De protéger une zone de travail par obstacle ou isolation (pose de nappe isolante)
 - D'assurer la surveillance d'une zone de travail

RECYCLAGE TOUS LES 3 ANS.

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr